

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article570>



# Affaire Louis Renault : lettre ouverte d'Annie Lacroix-Riz à M. Gérard Grizbec

- Dossiers - Louis Renault -



Date de mise en ligne : jeudi 19 janvier 2012

---

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

---

Monsieur,

Pour la deuxième fois sur France 2, au matin du 12 janvier 2012 (vidéo : <http://rutube.ru/tracks/5229655.html>), comme au soir du 2 mars 2011, JT de 20h, en compagnie de votre collègue Didier Dahan, tant à l'ère de la « réhabilitation » de Louis Renault par ses héritiers qu'à celle de l'assignation des mêmes contre l'État excluant formellement la « réhabilitation » au profit de l'indemnisation, vous avez résolument pris parti en faveur des héritiers de Louis Renault. Le 12 janvier, vous avez mobilisé une historienne allemande, Monika Riess (Ostler), soutenant la même thèse, mais dont les propos par vous retenus délaissaient le dossier précis de Louis Renault sous l'Occupation au profit de la critique des insupportables tracasseries infligées à des chercheurs étrangers consultant des fonds d'archives en France, propos sans rapport avec notre sujet.

Je suis d'autant plus surprise que vous ayez traité, à deux reprises, de façon strictement unilatérale, du dossier Renault, aujourd'hui brûlant, y compris pour le contribuable, décidant de bannir l'exposé de la thèse historique de la collaboration de Louis Renault, que la biographie datée de 2002 ouvrant votre dossier sur Google vous présente comme historien de formation : « diplômé d'histoire en 1976 », vous avez « entam[é] une carrière d'enseignant » qui vous a « condui[t] pendant sept ans de la Lorraine à la région parisienne » : si vous avez exercé ces fonctions, de 1976 à 1983, époque où j'étais moi-même professeur d'histoire-géographie dans l'enseignement secondaire, vous avez très probablement enseigné à vos élèves que le métier d'historien exige présentation des thèses discordantes, ce principe constituant, à l'époque de l'acquisition de votre diplôme, un des principaux fondements méthodologiques de la formation des historiens. Cette biographie vous prête d'ailleurs les propos suivants, attestant la fidélité à vos origines universitaires : « Mon passé de militant d'extrême gauche m'avait donné des contacts, notamment chez les dissidents à l'Est et les contestataires à l'Ouest, une vision d'ensemble, le goût de la discussion et au final une grande capacité d'analyse. Mon handicap était en revanche d'écrire comme on rédige un tract ou dans un style universitaire, pas assez en journaliste ». À supposer que cette citation est apocryphe, la fonction de journaliste abordant l'histoire n'en implique pas moins de respecter le principe du débat susmentionné.

J'ai répondu à votre dossier du 2 mars 2011, réalisé avec votre collègue Didier Dahan, par des commentaires que vous pourrez lire en pièce ci-jointe (et qui circulent en ligne). J'ai demandé, avec mes amis de l'[association Esprit de Résistance](#), qui lutte contre la réhabilitation de Louis Renault, que fût donné droit de cité à la thèse de la collaboration, notoire, de Renault, tant avant-guerre que sous l'Occupation : cette thèse, que j'ai soutenue dans mes travaux consacrés à la « collaboration économique », nourris par de longues recherches, est en effet assez largement partagée en France, et notamment par d'anciens militants syndicaux salariés de la RNUR et par d'anciens résistants. A cette date, non seulement cette demande, en tous points légitime, est demeurée vaine, mais vous venez d'engager davantage le service public de télévision dans le soutien déclaré aux héritiers Renault.

Votre choix, le 2 mars 2011, de l'historien Julian Jackson, ne reposait sur aucune justification scientifique, ce collègue n'ayant jamais fait de recherches sur Renault (voir les commentaires ci-joints). Vous avez opté, le 12 janvier, et plus longuement que le 2 mars, pour un historien, en l'occurrence une historienne, ouvertement acquis(e) à la thèse inverse. Le choix d'une historienne très engagée dans le soutien de la thèse des héritiers Renault pose au moins autant la question de l'indispensable débat historique auquel vous opposez un veto : son ouvrage figure comme référence sur le site Louis Renault de Laurent Dingli et sur la notice Wikipedia de Renault en anglais ( [http://en.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Renault\\_%28industrialist%29](http://en.wikipedia.org/wiki/Louis_Renault_%28industrialist%29)), notice manifestement contrôlée, en France, par un groupe qui en bloque l'accès à toute contestation des louanges de Louis Renault. Tout correctif est promptement effacé : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Renault\\_%28industriel%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Renault_%28industriel%29) et [http://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Louis\\_Renault\\_%28industriel%29/Neutralit%C3%A9](http://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Louis_Renault_%28industriel%29/Neutralit%C3%A9).

L'ouvrage de Monika Riess, *Die deutsch-französische industrielle Kollaboration während des Zweiten Weltkrieges am Beispiel der Renault-Werke (1940-1944)*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 2002. 289 p., non traduit à cette date,

est en outre absent de la quasi-totalité des bibliothèques universitaires françaises. Il privilégie la thèse de la contrainte du gouvernement de Vichy, et notamment du « Service des commandes allemandes », dirigé par l'ingénieur général Herck, exercée sur les industriels français, Renault compris : c'est le gouvernement qui aurait exigé une « politique de présence » à laquelle lesdits industriels n'auraient pas songé et à laquelle ils n'auraient pu se soustraire. Mon ouvrage *Industriels et banquiers français sous l'Occupation : la collaboration économique avec le Reich et Vichy*, Paris, Armand Colin, 1999, 661 p., a longuement démontré, sur la base de très nombreux fonds d'archives originales, françaises et allemandes, la non-pertinence de la thèse de la contrainte gouvernementale sur le secteur privé - y compris à propos du service de Herck, créé à l'été 1940, théoriquement pour obtenir des industriels acceptant des commandes allemandes des « contreparties » en matières premières allemandes éventuellement utilisables pour des besoins français. Les industriels, Renault compris, interprétèrent cette quête étatique de bonne conscience comme une entrave et n'en tinrent aucun compte. Les fonds Lehideux (et du comité d'organisation de l'industrie automobile) que j'ai dépouillés d'octobre 2010 à octobre 2011 (Archives nationales, 3 W 217 à 234) le confirment formellement. Mme Riess ne les a pas consultés, pas plus que tous ceux, cités dans *Industriels et banquiers français sous l'Occupation*, qui balaient la légende de la « contrainte » de l'État de Vichy sur les firmes françaises.

Mes ouvrages *Le Choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, nouvelle édition, 2010, 679 p., et *De Munich à Vichy, l'assassinat de la 3e République, 1938-1940*, Paris, Armand Colin, 2008, 408 p., puisés à des fonds extrêmement divers, français et étrangers, ont également démontré que, au rebours d'une prétendue « politique de présence » imposée ou souhaitée par Vichy, une collaboration économique franco-allemande résolue avait été mise en place par les milieux industriels et bancaires français depuis la seconde moitié des années 1920, et avait été considérablement intensifiée pendant la crise des années 1930. Louis Renault fut un des hérauts de cette collaboration « continentale » enthousiaste, tant du point de vue politique qu'économique : la place prise dans les index de ces deux ouvrages par Louis Renault et par les membres de sa garde rapprochée (notamment son neveu par alliance François Lehideux) témoigne du rôle de premier plan des intéressés dans cette collaboration à tout prix de l'avant-guerre.

Je ne parviens pas à trouver d'information universitaire, en Allemagne ou ailleurs, sur Mme Riess, dont le petit ouvrage sur Renault, paru en 2002, deux ans après l'ouvrage de Renault Dingli, semble être l'unique publication. La seule référence la concernant, à l'exception de la notice de son éditeur, est une critique en ligne de Christian Scharnefsky, que je vous communique, par pièce ci-jointe (et par le lien : <http://www.h-net.org/reviews/showrev.php?id=17255>). Je vous remercie par avance de me fournir le moyen de joindre cette historienne non joignable par les canaux académiques habituels.

Le présent courrier sera suivi de deux envois de copies ou de transcriptions de pièces d'archives, qui ne manqueront pas d'intéresser l'ancien historien que vous êtes.

Vous vous êtes personnellement engagé aux côtés des héritiers de Louis Renault, et avez associé les 2 mars 2011 et 12 janvier 2012, les responsables des journaux de France 2 du soir, David Pujadas, et du matin, William Leymergie. « Depuis avril 2002, précise la biographie déjà citée, Gérard Grizbec a été élu président du Syndicat des journalistes de France 2, "une structure qui a pour vocation de défendre la déontologie des journalistes" et qui s'est récemment illustrée dans les médias pour critiquer la manière dont l'information avait été traitée juste avant les dernières élections". » Au seuil de nouvelles élections, le simple respect des principes que vous exaltiez il y a dix ans vous permettrait de révéler à propos du cas de Louis Renault la « vision d'ensemble, le goût de la discussion et au final [la] grande capacité d'analyse » dont vous a gratifié votre « passé de militant d'extrême gauche », et de renouer avec l'esprit critique qui vous séduisait « notamment chez les dissidents à l'Est et les contestataires à l'Ouest ».

Via les deux « dossiers » auxquels vous avez associé votre nom, le service public de télévision a violé les règles élémentaires du pluralisme. Ce manquement renouvelé rend indispensable l'exposé devant les téléspectateurs de la thèse démontrant le caractère scandaleux de la « réhabilitation » de Louis Renault et, au moins autant, de l'énorme

tribut que les héritiers de ce dernier prétendent désormais obtenir du contribuable français.

Cordialement,

**Annie LACROIX-RIZ**, le 18 janvier 2012.

Professeur émérite d'histoire contemporaine

Université Paris 7-Denis Diderot

<http://www.historiographie.info/>